

AVIS N° 195-2026 / DCBR / DG

FCTC EPT 7,25 % 2023-2033

**Païement des intérêts trimestriels et
remboursement partiel du capital**

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs que, le Fonds Commun de Titrisation de Créances (ALC Titrisation) procédera, **le 27 août 2026**, au paiement des intérêts trimestriels et au remboursement partiel du capital de l'emprunt obligataire dénommé « FCTC EPT 7,25 % 2023-2033 » pour un montant global net d'impôt de **718 535 156 (sept cent dix-huit millions cinq cent trente-cinq mille cent cinquante-six FCFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : SGI BOA CAPITAL SECURITIES ; Plateau, Boulevard de la République, Avenue Crozet, 2^e étage ; 01 BP 4854 Abidjan 01 ; Tél : +225 27 20 30 21 22 ; Fax : +225 27 20 32 04 68 ; Email : service.commercial@boacapital.com.

Fait à Abidjan, le 14 août 2026

Pour le Directeur Général
du Dépositaire Central / Banque de Règlement
et par Délégation


Dépositaire Central - DC / BR * Banque de Règlement
DC / BR
Tour SAMA, 1^{er} étage, Av. Lamblin
04 BPM 821 ABIDJAN 04
Tél.: 27 20 33 29 60
Plateau ABIDJAN
COTE D'IVOIRE

Le Directeur du Département des Opérations
Guimba SYLLA